

PV du C.A de L'ANAEC du samedi 15 juin 2024

en visioconférence via le logiciel ZOOM

Présents : Guy-Bernard BUSSON (GGB) – Jean Louis FASOLA (JLF) – Laurence HERLEM (LH) – Marie Christine HORTE (MCH) (connectée de 10h15 à 11h15)– Brigitte KEIDEL (B)– Colette LANSON (CL) (Administratrice cooptée) Patrice LEJEUNE (PL) (CR déconnecté à 12H)- Jean Didier MAZZUCA (JDM) (déconnecté à 11h40) – Leila PANELLE (LP CR) – Christelle PAVIOT ((CP) (CR connectée 20 mn) – Nathanaël ROULIN (NR)(Administrateur CR coopté déconnecté à 12H)

Absents excusés : Hervé DE CORSON et Lucien LAPLANCHE

Introduction : Après information des participants le CA est enregistré, cela afin de faciliter la rédaction de ce compte rendu.

JLF adresse ses remerciements à l'ensemble des participants.

Le conseil d'administration démarre à 9h30.

1 - Calendrier des prochains temps forts de l'ANAEC pour l'année 2024 / 205.

Sont actées en collégialité les dates suivantes :

- 13 septembre 2024 CA en distanciel de 9h30 à 12h30
- 11 octobre 2024 Formation DISP IDF à Fresnes
- 29 novembre 2024 Formation (DISP de Lyon à confirmer au CA de septembre).
- 30 Novembre CA du 30 novembre en présentiel (DISP de Lyon à confirmer au CA de septembre).
- 24 janvier 2025 CA en distanciel de 9h30 à 12h30
- 14 mars 2025 CA en distanciel de 9h30 à 12h30
- 4 avril Formation (Disp de Rennes ou Disp de Dijon à confirmer au CA de septembre)
- 5 avril AG (Disp de Rennes ou Disp de Dijon à confirmer au CA de septembre)
- 13 juin 2025 CA en distanciel de 9h30 à 12h30

PL fait savoir que M.GUIDI Directeur du CP de Bourg en Bresse est prêt à nous accueillir pour une journée de formation. (cf compte rendu de visite sur notre site)

LH demande quels seront les objectifs, le contenu, l'organisation des formations suivantes? A réfléchir dès septembre en termes d'organisation.

Les différents lieux de ces rencontres et leurs contenus seront arrêtés officiellement lors du conseil d'administration de septembre.

JLF rappelle que si les réunions en visioconférence offrent certains avantages, il précise aussi que les rencontres en présentiel sont très importantes et permettent aussi de conforter les liens que nous avons. Dans cette idée, il souhaite avoir à minima au moins un conseil d'administration en présentiel par an.

2 - Formation à venir :

Les coordinateurs d'IDF organisent une formation le 11 octobre 2024 au sein de la DISP Paris , à Fresnes. Il est à noter l'intervention d'un médecin psychiatre sur le thème "**Santé mentale et incarcération**". Cette formation est ouverte en priorité à tous les assesseurs adhérents ANAEC d'IDF, avec une possibilité d'accueillir 20 personnes. Toutefois, si les 20 places ne sont pas pourvues au 1^{er} septembre 2024, il est convenu d'ouvrir cette dernière à tout adhérent manifestant le souhait d'y participer (dans la mesure du respect de la capacité d'accueil, bien évidemment). Cette proposition est actualisée sur le site.

3 - Soutien aux coordinateurs régionaux :

- A : Tour d'horizon des différentes régions

Région Occitanie :

BK évoque les difficultés à rentrer en contact la DISP.

Elle initie plus facilement une connexion relationnelle avec les CE et déplore le manque d'engagement des assesseurs.

Nouvelle Aquitaine :

LP dit que les vœux envoyés par PF et GBB au nouveau DISP, ont déclenché un net rapprochement. La formation du 15 mai a permis un temps d'échanges avec la direction.

Il reste à trouver une date pour remettre le rapport d'activités.

Il est difficile de réunir les assesseurs, d'où l'importance de rencontre en présentiel, relances téléphoniques. Travailler avec la DISP pour la formation, les attendus par rapport à l'assesseur.

GBB précise la subvention de la DAP (6000€) cette année au nom de la convention nationale et les subventions régionales dont la demande est préparée par le CR. Les subventions devraient permettre les formations et la participation des assesseurs.

CL évoque par l'intermédiaire de JLC, ne pas avoir eu de nouvelle du CE de Nevers avec lequel il devait y avoir une rencontre avec aussi la présidente du TJ.

LH et JLF renouvellent leur proposition d'apporter soutien et aide, aux CR.

BK demande comment justifier de la subvention obtenue s'il n'y a pas eu d'action.

PL évoque plus la problématique relationnelle personnelle qu'un problème financier. Quelques DISP sont difficiles d'accès.

LH et JLF et JDM rencontrent la DAP et à cette occasion, peut-être voir comment agir sur les DISP quand nous sommes en difficulté pour instaurer une relation avec elles.

NR (DISP Strasbourg) est plus proche de Paris donc difficile. Il y a peu d'adhérents. Dernières relations ANAEC/DISP datent de 2019. Le dernier évènement (attaque du fourgon de l'AP) a suscité une tentative de connexion avec DI mais pas de retour.

Actuellement très centré sur la rénovation du site.

GBB propose de passer peut-être par les adjoints ?

LH dit qu'un assesseur de Tahiti devait revenir en métropole dans l'Est à voir si appui possible.

CP (DI PACA) contact avec DI/linkedin, identifiée par ses autres fonctions. De nombreux recrutements d'assesseurs. A la rentrée est prévue un cycle de conférences (parcours pénitentiaire) dans le cadre armée/justice et convier des assesseurs.

Elle s'appuie sur sa mission armée pour entrer en relation avec les responsables pénitentiaires.

- B : Proposition d'action à lancer auprès des DISP.

Un échange a lieu sur le moyen d'arriver à toucher les assesseurs non adhérents et susciter une motivation / un engagement.

Il est proposé d'envoyer à tous les assesseurs un mail présentant l'ANAEC et les finalités de notre association. N'ayant pas les mails de tous les assesseurs, pour des raisons de confidentialité bien compréhensibles, nous proposons de solliciter les DISP pour relayer notre message en leur expliquant notre démarche.

MCH propose d'inviter aux formations les assesseurs non adhérents en leur demandant une petite participation financière, JDM dit que cela peut être un frein. Il propose de profiter de leur présence à la formation pour présenter l'ANAEC et adhérer à celle-ci.

BK dit qu'au-delà de l'engagement associatif et du respect du cadre légal de notre intervention rien n'oblige l'assesseur à faire plus.

JDM suggère que la méconnaissance de formation et d'informations sont peut être des raisons de ce manque d'implication des assesseurs.

LH propose le principe d'une première formation pour se préparer à sa mission puis proposer dans un second temps l'adhésion.

MCH : la formation ANAEC est non officielle. Néanmoins elle pourrait être associer aux formations des DISP et dispensée en amont de la prise de mission.

L'ANAEC lors de sa participation à l'écriture de la circulaire à beaucoup insisté sur le caractère obligatoire de la formation. Il peut être aussi proposé des accompagnements à la prise de mission et le transmettre aux BGD. Ce « parrainage » en pratique sur certains établissements est très apprécié par les nouveaux assesseurs.

- 3 Trésorerie :

Point sur les comptes

Le 18 juin 2024 JLF, LH et JDM rencontrent, à la Direction de l'Administration Pénitentiaire, Mme CECCHIN (Responsable nationale du partenariat associatif) pour une évaluation de nos actions.

JDM présente les comptes de notre association et souligne le bon état général de nos finances.

Nous évoquons la possibilité d'attribuer un « budget région » permettant aux correspondants régionaux d'avoir une certaine autonomie dans leur fonctionnement. Bien évidemment les engagements financiers seront engagés sur présentation d'un projet et après validation de ce dernier (à déterminer par CA ou bureau?)

JDM rappelle la procédure de remboursement des frais pour les administrateurs et les correspondants régionaux. Il nous présente un modèle de demande de remboursement de note de frais à lui adresser pour validation après signature du président et du trésorier.

Il est rappelé ici l'importance que chacun de nous comptabilise les heures de bénévolat ANAEC, pour qu'en fin d'année ces dernières puissent être « valorisées » et apparaître dans nos comptes.

- 4 Pôle réflexion session 2 :

Quelles priorités pour cette année ?

Un avis unanime se dégage pour « implanter » l'ANAEC dans les régions orphelines (Sud Est et Grand Nord)

et continuer d'apporter soutien et aide aux autres régions, bien évidemment.

CL propose de contacter le CE Adj. de Valencienne qu'elle connaît, de même avec l'ancienne CE de Nevers. GBB replace le contexte des difficultés de l'AP et la surpopulation carcérale et le lien avec les CE, est-ce pertinent en cette période ?

JLF rappelle qu'il est intéressant de mettre à profit nos réseaux personnels, quand des liens sont établis, cela peut être l'occasion d'initier un début de relation. CL en rendra compte

Evolution du site :

Le groupe communication a commencé à rédiger un cahier des charges.

Certaines questions émergent très vite et alimentent notre réflexion :

- 80 adhérents, combien et qui va visiter le site, régulièrement ?
- Que recherchent les visiteurs, une date, une édition, un compte rendu ?
- Rôle de l'assesseur ? Evolution du site ? Recherche de lien avec les partenaires ?
- Faut-il envisager une recherche par mot clé ?
- Faut-il que le site soit modifiable, possible par un administrateur ?

NR a pris contact avec des spécialistes de l'informatique. Le mieux est de créer son propre site permettant de le faire évoluer, ce qui laisse plus de liberté au niveau graphisme et options plutôt que passer par un prestataire de site comme actuellement avec ASSO WEB

Deux questions se posent : Quel coût ? Quid de la maintenance, de l'assistance technique ?

Il faudra ajouter 500€ de création du site (proposition de devis).

LH : rappelle les personnes participantes à ce groupe de réflexion : LH, NR, MCH, JLF, JDM. Elle précise qu'il est possible de faire des propositions (idées, souhaits, quelles améliorations, ...) auprès de cette commission **avant le 15 juillet** afin de déterminer un cahier des charges précis.

- 4 Communication :

ANAEC info paraîtra le 15/06/2024

- Envoi de la version 2 d'ANAEC INFO en ajoutant les dates validées à venir
- Le bulletin d'inscription à la formation d'octobre.
- Faut-il en imprimer un peu plus pour les CR mais avec un coût pour les mettre à disposition des CR dès septembre.
- Prochaines parutions : 15 octobre et 1ère quinzaine de février 2025.

Le conseil d'administration se clôture à 12h25

CR rédigé par Brigitte KEIDEL, secrétaire-adjointe de l'ANAEC ;